



SAS Société HECTARE

RN113

75 ZI Les Portes Domitienne

CS 30020

34740 VENDARGUES

MONTAUBAN, le 15/12/2023

Facture liée au devis n° **D23111441**

Objet : Mission de contrôle et/ou remise en place de bornes sur le Lot 1 du lotissement "L'allée du papillon" à ST LYS

Désignation	Prix U. HT (€)	Quantité	Montant HT (€)
1) Préparation de l'intervention : - L'instruction du dossier, - La recherche et l'analyse des archives, - Convocation des propriétaires concernés, - La préparation de l'intervention.	100,00	1	100,00
2) Intervention sur le terrain : - L'intervention sur les lieux pour le contrôle et/ou l'implantation des bornes manquantes, - Il est prévu une intervention pour l'ensemble de cette phase. <i>Avant toute intervention le terrain devra être nettoyé afin que nous puissions intervenir dans les meilleures conditions.</i>	450,00	1	450,00
3) Rédaction des documents : Rapport d'intervention ou PV de rétablissement de limites.	250,00	1	250,00
Documents à livrer : Rapport d'intervention ou PV de rétablissement de limites.			
Remise : -10,00 %			-80,00
Conditions de paiement relatif à la prestation définie dans le devis : Paiement à la remise des documents			

Total HT avant remise	Montant Remise HT	Total HT (après remise)	Total TVA - 20,00%	Total TTC
800,00 €	-80,00 €	720,00 €	144,00 €	864,00 €

Paiement à réception de la facture

Agence de MONTAUBAN

60 Impasse de Berlin
Albasud - CS 80391
82003 MONTAUBAN Cedex
montauban@urbactis.eu

Agence de NEGREPELISSE

4 Place Nationale
82800 NEGREPELISSE
negrepelisse@urbactis.eu

Agence de BOULOC

16 Rue Jean Jaurès
31620 BOULOC
boulac@urbactis.eu

Agence de GRENADE

1289 Rue des Pyrénées
31330 GRENADE/GARONNE
grenade@urbactis.eu

Agence de BLAGNAC

227 Route de Grenade
31700 BLAGNAC
blagnac@urbactis.eu

Cette facture est susceptible de faire l'objet d'une cession de créance ou d'une Dailly, seules les personnes morales sont éligibles à la cession de créance.

PENALITES DE RETARD

Tous règlements non parvenus dans les délais précisés sur la facture ou par convention seront majorés des pénalités légales au taux de 12% et de frais de recouvrement d'un montant de 40€.

Numéro unique – 05 63 66 44 22 – www.urbactis.eu

Références bancaires : RIB/BAN FR76 3000 3034 1400 0200 1730 561 - BIC : SOGEFRPP

Urbactis, SARL de Géomètres-Experts au capital de 10 000 euros, inscrite à l'ordre des Géomètres-Experts sous le n° 2008B200009
RCS Montauban 508 710 043, APE : 7112 A, TVA Intracommunautaire : FR41508710043